



RAPPORT DE GESTION

Exercice 2022

Pour les six mois clos le 30 septembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers des périodes closes les	
Principaux indicateurs de rendement	3	30 septembre 2021 et 2020	8
Faits saillants des résultats financiers et des activités	3	Rendement des secteurs d'activité	11
Principales informations financières consolidées	5	Situation de trésorerie pour les périodes closes les	
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6	30 septembre 2021 et 2020	17

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier trimestriel et le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2021 et 2020 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 9 novembre 2021. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2021 et 2020.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2021, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles montrent des résultats d'exploitation stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés et que les flux de trésorerie disponibles ajustés par action constituent des mesures importantes pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Ces mesures démontrent la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma sont des mesures importantes pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé des acquisitions effectuées au cours des 12 derniers mois. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

SURVOL

La société montréalaise Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) est un chef de file de la musique, des médias et de la technologie qui compte plus de 1 000 salariés à l'échelle mondiale. Stingray propose un vaste éventail de produits et services haut de gamme destinés aux consommateurs et aux entreprises, dont des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des services de vidéo sur demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux, et des applications musicales qui ont été téléchargées à plus de 160 millions de reprises. Quelque 400 millions d'abonnés (ou utilisateurs) dans 160 pays utilisent les produits et services de Stingray.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT¹⁾

Trimestre clos le 30 septembre 2021 (le « deuxième trimestre de 2022 » ou « T2 2022 »)

71,4 M\$ ▲ 11,1 % par rapport au T2 2021 Produits	12,1 M\$ ou 0,17 \$ par action Bénéfice net	20,4 M\$ ▼ 19,6 % par rapport au T2 2021 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 0,28 \$ par action
25,6 M\$ ▼ 17,9 % par rapport au T2 2021 BAIIA ajusté	16,3 M\$ ou 0,23 \$ par action Bénéfice net ajusté	15,4 M\$ ▼ 32,8 % par rapport au T2 2021 Flux de trésorerie disponibles ajustés ou 0,21 \$ par action

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2021

Comparaison avec le trimestre clos le 30 septembre 2020 (le « deuxième trimestre de 2021 » ou « T2 2021 ») :

- Les produits ont augmenté de 11,1 % pour atteindre 71,4 millions de dollars, comparativement à 64,3 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a fléchi de 17,9 % pour s'établir à 25,6 millions de dollars, comparativement à 31,2 millions de dollars. Le BAIIA ajusté¹⁾ par secteur s'est chiffré à 14,5 millions de dollars ou 37,2 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 12,5 millions de dollars ou 38,8 % des produits pour le secteur Radio et à (1,5) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 11,9 millions de dollars (0,16 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a atteint 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action), contre 16,3 millions de dollars (0,22 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 19,6 % pour atteindre 20,4 millions de dollars (0,28 \$ par action), comparativement à 25,4 millions de dollars (0,34 \$ par action).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ se sont chiffrés à 15,4 millions de dollars (0,21 \$ par action), comparativement à 22,9 millions de dollars (0,31 \$ par action), en baisse de 32,8 %.
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾ pro forma s'est établi à 3,02 fois.
- 455 000 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 3,4 millions de dollars.

Note :

1) Voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS aux pages 2 et 6.

Faits saillants des activités

- Le 9 novembre 2021, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2021 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2021.
- Le 19 octobre 2021, la société a annoncé qu'elle avait réussi à augmenter et à prolonger ses facilités de crédit existantes, lui permettant d'obtenir des liquidités additionnelles pour ses opérations et ses activités de fusion et acquisition. Ces facilités de crédit de 442,5 millions de dollars sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 67,5 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2026. Les modalités renouvelées permettent l'obtention de crédit supplémentaire pouvant atteindre 100,0 millions de dollars sur demande, sous réserve de conditions prédéterminées. La dette subordonnée préexistante de 32,0 millions de dollars arrivant à échéance en octobre 2023 et les facilités de crédit décrites ci-dessus représentent une flexibilité totale d'un maximum de 574,5 millions de dollars.
- Le 21 septembre 2021, la société a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle Stingray est autorisée à racheter un maximum de 3 222 901 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions à droit de vote subalterne »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions à droit de vote subalterne au 13 septembre 2021. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a racheté et annulé 455 000 actions pour un total de 3,4 millions de dollars.
- Le 17 août 2021, la société a annoncé son expansion mondiale et le lancement de son premier forfait sur le marché par l'intermédiaire des chaînes Prime Video d'Amazon au Canada, au Mexique et au Brésil. À compter d'aujourd'hui, les membres Prime peuvent s'abonner au forfait All Good Vibes de Stingray, qui regroupe les services Qello Concerts by Stingray, Stingray Karaoke, Stingray Classica, Stingray DJAZZ et Stingray Naturescape. Ce lancement met en lumière la qualité et la diversité du portefeuille de produits en évolution constante de Stingray, et la capacité inégalée de l'entreprise à s'adresser à un public sans cesse croissant.
- Le 11 août 2021, la société a annoncé qu'elle avait acquis une participation minoritaire dans son partenaire commercial de longue date, The Singing Machine Company inc., un chef de file mondial des produits de karaoké grand public. Avec la conclusion de cette transaction, Stingray devient le principal fournisseur de solutions de karaoké au monde.
- Le 3 août 2021, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende a été versé le 15 septembre 2021 aux actionnaires inscrits le 31 août 2021.
- Le 5 juillet 2021, la société a annoncé l'acquisition de Calm Radio, le plus important service de diffusion musicale en continu au monde s'adressant aux marchés du bien-être et de la détente. Grâce à cette acquisition, Stingray fait croître son portefeuille de contenus musicaux exclusifs, élargit considérablement son bassin d'abonnés, et plonge dans l'industrie de la santé et du mieux-être.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois				6 mois			
	30 sept. 2021		30 sept. 2020		30 sept. 2021		30 sept. 2020	
	T2 2022		T2 2021		Cumul 2022		Cumul 2021	
	\$	Pourcentage des produits	\$	Pourcentage des produits	\$	Pourcentage des produits	\$	Pourcentage des produits
Produits	71 429	100,0 %	64 294	100,0 %	136 237	100,0 %	116 587	100,0 %
Charges d'exploitation	47 338	66,3 %	34 669	54,0 %	90 245	66,2 %	62 963	54,0 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	8 671	12,1 %	9 577	14,9 %	18 118	13,3 %	19 100	16,4 %
Charges financières (produits financiers), montant net ¹⁾	(364)	(0,5) %	2 774	4,3 %	4 889	5,0 %	7 375	6,3 %
Variation de la juste valeur des placements	(13)	0,0 %	461	0,7 %	(13)	0,0 %	1 353	1,2 %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	848	1,2 %	271	0,4 %	2 016	1,5 %	(126)	(0,1) %
Bénéfice avant impôts	14 949	20,9 %	16 542	25,7 %	20 982	15,4 %	25 922	22,2 %
Impôts	2 874	4,0 %	4 654	7,2 %	4 707	3,4 %	7 013	6,0 %
Bénéfice net	12 075	16,9 %	11 888	18,5 %	16 275	11,9 %	18 909	16,2 %
BAIIA ajusté²⁾	25 587	35,8 %	31 156	48,5 %	49 742	36,5 %	56 637	48,6 %
Bénéfice net ajusté²⁾	16 323	22,9 %	16 311	25,4 %	27 561	20,2 %	29 820	25,6 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 437	28,6 %	25 406	39,5 %	36 774	27,0 %	63 399	54,4 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés²⁾	15 362	21,5 %	22 861	35,6 %	30 369	22,3 %	40 906	35,1 %
Dettes nettes²⁾	336 488	–	328 145	–	336 488	–	328 145	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾³⁾	3,02x	–	2,77x	–	3,02x	–	2,77x	–
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,17	–	0,16	–	0,23	–	0,26	–
Bénéfice net ajusté par action – de base ²⁾	0,23	–	0,22	–	0,38	–	0,41	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué ²⁾	0,23	–	0,22	–	0,38	–	0,40	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base	0,29	–	0,35	–	0,51	–	0,86	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués	0,28	–	0,34	–	0,51	–	0,86	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base ²⁾	0,22	–	0,31	–	0,42	–	0,56	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués ²⁾	0,21	–	0,31	–	0,42	–	0,55	–
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	39 118	54,8 %	39 169	60,9 %	74 696	54,8 %	75 116	64,4 %
Radio	32 311	45,2 %	25 125	39,1 %	61 541	45,2 %	41 471	35,6 %
Produits	71 429	100,0 %	64 294	100,0 %	136 237	100,0 %	116 587	100,0 %
Produits par région								
Canada	46 700	65,4 %	39 710	61,8 %	88 076	64,6 %	67 767	58,1 %
États-Unis	11 485	16,1 %	10 091	15,7 %	21 763	16,0 %	20 393	17,5 %
Autres pays	13 244	18,5 %	14 493	22,5 %	26 398	19,4 %	28 427	24,4 %
Produits	71 429	100,0 %	64 294	100,0 %	136 237	100,0 %	116 587	100,0 %

Notes :

- 1) Les intérêts payés durant le T2 2022 ont été de 3,2 millions de dollars (2,9 millions de dollars au T2 2021). Pour le cumul 2022, les intérêts payés ont été de 7,1 millions de dollars (6,6 millions de dollars pour le cumul 2021).
- 2) Voir les rubriques *Information prospective et Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et, pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.
- 3) Voir la page 19 pour un rapprochement du BAIIA ajusté pro forma et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables. Voir les rubriques *Information prospective et Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et, pour un rapprochement du BAIIA ajusté avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté :

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2021	30 sept. 2020
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2022	T2 2021	Cumul 2022	Cumul 2021
Bénéfice net	12 075	11 888	16 275	18 909
Charges financières (produits financiers), montant net	(364)	2 774	4 889	7 375
Variation de la juste valeur des placements	(13)	461	(13)	1 353
Impôts	2 874	4 654	4 707	7 013
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 446	2 976	4 970	5 677
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 298	1 413	2 594	2 825
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 927	5 188	10 554	10 598
Rémunération fondée sur des actions	196	219	360	385
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 300	1 312	3 390	2 628
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	848	271	2 016	(126)
BAIIA ajusté	25 587	31 156	49 742	56 637
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(1 153)	(4 340)	(5 888)	(7 678)
Impôts	(2 874)	(4 654)	(4 707)	(7 013)
Amortissement d'immobilisations corporelles et radiations	(2 446)	(2 976)	(4 970)	(5 677)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 298)	(1 413)	(2 594)	(2 825)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	(1 493)	(1 462)	(4 022)	(3 624)
Bénéfice net ajusté	16 323	16 311	27 561	29 820

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2021	30 sept. 2020
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2022	T2 2021	Cumul 2022	Cumul 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 437	25 406	36 774	63 399
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 360)	(1 209)	(4 437)	(1 912)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(305)	(212)	(503)	(470)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(2 050)	(1 671)	(4 203)	(3 223)
Intérêts payés	(3 234)	(2 912)	(7 125)	(6 599)
Remboursement d'obligations locatives	(1 526)	(1 443)	(2 611)	(2 657)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	2 323	6 530	9 128	(4 882)
Perte non réalisée sur change	1 229	(1 899)	1 330	(2 624)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	848	271	2 016	(126)
Flux de trésorerie disponibles ajustés	15 362	22 861	30 369	40 906

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette :

	30 septembre 2021	31 mars 2021	30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens)			
Facilités de crédit	313 172	303 704	299 361
Dette subordonnée	31 791	31 741	39 690
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(8 475)	(9 040)	(10 906)
Dette nette	336 488	326 405	328 145

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2021 ET 2020

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2022	T2 2021	Variation (en %)	Cumul 2022	Cumul 2021	Variation (en %)
Produits par région						
Canada	46 700	39 710	17,6	88 076	67 767	30,0
États-Unis	11 485	10 091	13,8	21 763	20 393	6,7
Autres pays	13 244	14 493	(8,6)	26 398	28 427	(7,1)
Produits	71 429	64 294	11,1	136 237	116 587	16,9

Échelle mondiale

Les produits du deuxième trimestre de 2022 ont progressé de 7,1 millions de dollars, ou 11,1 %, pour atteindre 71,4 millions de dollars, en comparaison de 64,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021. Les produits du cumul 2022 ont augmenté de 19,6 millions de dollars, ou 16,9 %, pour atteindre 136,2 millions de dollars, en comparaison de 116,6 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour à des activités commerciales normales, ainsi qu'à une augmentation des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence négative des taux de change.

Canada

Les produits générés au Canada ont augmenté de 7,0 millions de dollars, ou 17,6 %, pour s'établir à 46,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, contre 39,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2022, les produits générés au Canada ont augmenté de 20,2 millions de dollars, ou 30,0 %, pour se fixer à 88,0 millions de dollars, par rapport à 67,8 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour à des activités commerciales normales.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 1,4 million de dollars, ou 13,8 %, pour atteindre 11,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 10,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2022, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 1,4 million de dollars, ou 6,7 %, pour se fixer à 21,8 millions de dollars, par rapport à 20,4 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces augmentations s'expliquent surtout par la croissance interne des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises et par la hausse des produits provenant des abonnements, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence négative des taux de change.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 13,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en baisse de 1,3 million de dollars, ou 8,6 %, comparativement à ceux de 14,5 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2021. La diminution est principalement attribuable au repli des produits provenant des abonnements.

Pour le cumul 2022, les produits générés dans les autres pays ont diminué de 2,0 millions de dollars, ou 7,1 %, pour se fixer à 26,4 millions de dollars, par rapport à 28,4 millions de dollars pour le cumul 2021. La diminution s'explique en grande partie par la baisse des produits provenant des abonnements et par l'incidence négative des taux de change.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du deuxième trimestre de 2022 ont augmenté de 12,6 millions de dollars, ou 36,5 %, pour s'établir à 47,3 millions de dollars, contre 34,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2022, les charges d'exploitation ont augmenté de 27,2 millions de dollars, ou 43,3 %, pour s'établir à 90,2 millions de dollars, par rapport à 63,0 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces augmentations sont attribuables à la baisse de la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), à l'accroissement des coûts d'exploitation et à la hausse des charges variables, en raison de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales.

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 25,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, contre 31,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, soit une baisse de 5,6 millions de dollars, ou 17,9 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 35,8 %, contre 48,5 % au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2022, le BAIIA ajusté a diminué de 6,9 millions de dollars, ou 12,2 %, pour se fixer à 49,7 millions de dollars, par rapport à 56,6 millions de dollars pour le cumul 2021. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 36,5 %, contre 48,6 % pour le cumul 2021. Ces diminutions sont attribuables à la baisse de la SSUC et à la hausse des coûts d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits, en raison de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au deuxième trimestre de 2022, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 0,9 million de dollars, ou 9,5 %, pour se chiffrer à 8,7 millions de dollars, contre 9,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2022, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 1,0 million de dollars, ou 5,1 %, pour s'établir à 18,1 millions de dollars, contre 19,1 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces diminutions sont principalement attribuables au nombre moindre d'immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges financières (produits financiers), montant net

Le montant net des charges financières (produits financiers) a varié, passant de charges de 2,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021 à des produits de 0,4 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2022. Pour le cumul 2022, le montant net des charges financières a diminué de 2,5 millions de dollars, ou 33,7 %, pour s'établir à 4,9 millions de dollars, par rapport à 7,4 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces variations sont principalement attribuables à la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, neutralisée en partie par la comptabilisation d'une perte de change.

Variation de la juste valeur des placements

Il n'y a eu aucun profit ou perte lié à la juste valeur des placements pour le deuxième trimestre de 2022 ou le cumul 2022, car les titres détenus dans AppDirect Inc. ont été vendus au troisième trimestre de 2021. Une perte de 0,5 million de dollars a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2021, et une perte de 1,4 million de dollars pour le cumul 2021, toutes deux ayant trait à la conversion en dollars canadiens d'un placement libellé en dollars américains.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2022	T2 2021	Variation (en %)	Cumul 2022	Cumul 2021	Variation (en %)
Coûts d'acquisition	199	248	(19,8)	213	530	(59,8)
Frais juridiques	85	244	(65,2)	1 076	(536)	(300,7)
Charges de restructuration et autres charges (produits)	564	(221)	(355,2)	727	(120)	(705,8)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	848	271	212,9	2 016	(126)	(1 700,0)

Au deuxième trimestre de 2021 et pour le cumul 2021, un profit lié aux charges de restructuration et autres charges a été comptabilisé en raison de la reprise d'une provision pour indemnités de fin de contrat de travail attribuable à un changement d'estimation survenu au cours du trimestre.

Pour le cumul 2021, un profit lié aux frais juridiques a été comptabilisé en raison du renversement d'une provision pour honoraires attribuable à un changement d'estimation survenu au cours du trimestre.

Impôts

Une charge d'impôts de 2,9 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat global au deuxième trimestre de 2022, en comparaison de 4,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 19,2 % pour le deuxième trimestre de 2022, en comparaison de 28,1 % pour le deuxième trimestre de 2021. Une charge d'impôts de 4,7 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat global pour le cumul 2022, en comparaison de 7,0 millions de dollars pour le cumul 2021. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,4 % pour le cumul 2022, en comparaison de 27,1 % pour le cumul 2021. Ces variations du taux d'impôt effectif s'expliquent d'abord et avant tout par la variation des différences permanentes, principalement relié au gain non imposable sur la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Un bénéfice net de 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action) a été inscrit au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 11,9 millions de dollars (0,16 \$ par action) au deuxième trimestre de 2021. La hausse reflète essentiellement la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et une baisse de la charge d'impôts, contrebalancées en partie par la baisse des résultats d'exploitation.

Un bénéfice net de 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action) a été inscrit pour le cumul 2022, comparativement à 18,9 millions de dollars (0,26 \$ par action) pour le cumul 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à la baisse des résultats d'exploitation et à la comptabilisation d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et par une réduction de la charge d'impôt.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2022, comparativement à 16,3 millions de dollars (0,22 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2021. Cette variation de néant s'explique essentiellement par une diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et par une baisse de la charge d'impôts, contrebalancées en grande partie par la baisse des résultats d'exploitation.

Pour le cumul 2022, le bénéfice net ajusté s'est établi à 27,6 millions de dollars (0,38 \$ par action), par rapport à 29,8 millions de dollars (0,40 \$ par action) pour le cumul 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à la baisse des résultats d'exploitation et à la comptabilisation d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et par une réduction de la charge d'impôt.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2022	T2 2021	Variation (en %)	Cumul 2022	Cumul 2021	Variation (en %)
Produits	39 118	39 169	(0,1)	74 696	75 116	(0,6)
Charges d'exploitation	24 585	20 273	21,3	45 501	35 853	26,9
BAIIA ajusté¹⁾	14 533	18 896	(23,1)	29 195	39 263	(25,6)
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	37,2 %	48,2 %	(23,0)	39,1 %	52,3 %	(25,2)

Produits

Au deuxième trimestre de 2022, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont reculé de 0,1 million de dollars, ou 0,1 %, passant de 39,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 à 39,1 millions de dollars. Pour le cumul 2022, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont diminué de 0,4 million de dollars, ou 0,6 %, pour s'établir à 74,7 millions de dollars, par rapport à 75,1 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces augmentations s'expliquent surtout par l'incidence négative des taux de change, en grande partie contrebalancée par une augmentation des produits publicitaires.

BAIIA ajusté¹⁾

Au deuxième trimestre de 2022, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a diminué de 4,4 millions de dollars, ou 23,1 %, pour s'établir à 14,5 millions de dollars, comparativement à 18,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2022, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a diminué de 10,0 millions de dollars, ou 25,6 %, pour s'établir à 29,2 millions de dollars, comparativement à 39,2 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces diminutions sont principalement attribuables à la réduction de la SSUC et à l'augmentation des coûts d'exploitation, facteurs qui découlent de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales de même que de la diminution de la marge brute en lien avec un changement dans la combinaison de produits.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2022	T2 2021	Variation (en %)	Cumul 2022	Cumul 2021	Variation (en %)
Produits	32 311	25 125	28,6	61 541	41 471	48,4
Charges d'exploitation	19 778	12 005	64,7	38 183	22 590	69,0
BAIIA ajusté¹⁾	12 533	13 120	(4,5)	23 358	18 881	23,7
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	38,8 %	52,2 %	(25,7)	38,0 %	45,5 %	(16,6)

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestre ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestre, les plus faibles au cours d'un exercice. Toutefois, pour l'exercice 2021, les produits du secteur Radio n'ont pas suivi les tendances historiques en raison de l'incidence continue de la pandémie de COVID-19.

Au deuxième trimestre de 2022, les produits du secteur Radio ont augmenté de 7,2 millions de dollars, ou 28,6 %, passant de 25,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021 à 32,3 millions de dollars. Pour le cumul 2022, les produits du secteur Radio ont enregistré une hausse de 20,0 millions de dollars, ou 48,4 %, pour se chiffrer à 61,5 millions de dollars contre 41,5 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour à des activités commerciales normales.

Note :

1) Voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS aux pages 2 et 6.

BAIIA ajusté¹⁾

Au deuxième trimestre de 2022, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 0,6 million de dollars, ou 4,5 %, pour s'établir à 12,5 millions de dollars, comparativement à 13,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. La diminution du BAIIA ajusté est attribuable à la baisse de la SSUC et à la hausse des coûts d'exploitation, contrebalancées en grande partie par la hausse des produits, en raison de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales.

Pour le cumul 2022, le BAIIA ajusté du secteur Radio a augmenté de 4,4 millions de dollars, ou 23,7 %, pour s'établir à 23,3 millions de dollars, comparativement à 18,9 millions de dollars pour le cumul 2021. L'augmentation du BAIIA ajusté est attribuable à la hausse des produits, contrebalancée en partie par la baisse de la SSUC et à la hausse des coûts d'exploitation, qui découlent toutes de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2022	T2 2021	Variation (en %)	Cumul 2022	Cumul 2021	Variation (en %)
Charges d'exploitation	2 975	2 391	24,4	6 561	4 520	45,2
Ajustements :						
Rémunération fondée sur des actions	(196)	(219)	(10,5)	(360)	(385)	(6,5)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(1 300)	(1 312)	(0,9)	(3 390)	(2 628)	29,0
BAIIA ajusté¹⁾	(1 479)	(860)	72,0	(2 811)	(1 507)	86,5

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. L'augmentation des charges d'exploitation s'explique par la hausse des coûts d'exploitation attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au rétablissement des activités commerciales normales.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 81,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 à 71,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. La diminution au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 s'explique par l'incidence de la pandémie de COVID-19. L'augmentation au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, de même qu'au caractère saisonnier normal des activités. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2021 s'explique par le caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation au premier trimestre de 2022 est attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19. L'augmentation au deuxième trimestre de 2022 est attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19, à la hausse des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique et à l'acquisition de Calm Radio.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 31,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2020 à 25,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 découle essentiellement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio, atténuée par la SSUC et par la baisse des coûts d'exploitation au premier trimestre de 2021. L'augmentation au deuxième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, contrebalancées en partie par la hausse des coûts d'exploitation et la diminution des montants reçus en vertu de la SSUC. L'augmentation au troisième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations continues en ce qui a trait aux placements publicitaires constatées dans le secteur Radio et au caractère saisonnier normal des activités, ainsi qu'à un règlement intervenu avec la SOCAN (il y a lieu de se reporter à la page 19), facteurs contrebalancés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés, par la baisse des montants reçus en vertu de la SSUC et par la croissance des coûts d'exploitation. La diminution au quatrième trimestre de 2021 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un règlement intervenu avec la SOCAN au troisième trimestre de 2021, facteurs contrebalancés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés au troisième trimestre de 2021. L'augmentation au premier trimestre de 2022 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un changement dans la combinaison de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2022 découle de la hausse des résultats d'exploitation, en partie contrebalancée par la réduction de la SSUC.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 8,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2020 à 12,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2020 est attribuable aux pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, à la perte de change, à la variation positive moindre de la juste valeur des placements et à la baisse des résultats d'exploitation, contrebalancées en partie par une réduction des impôts sur le résultat. Au premier trimestre de 2021, la hausse s'explique par la diminution des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché d'instruments financiers dérivés et par la comptabilisation d'un profit de change, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, l'augmentation de la charge d'impôts et la variation négative de la juste valeur des placements. Au deuxième trimestre de 2021, la hausse s'explique par la progression des résultats d'exploitation et la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, contrées en partie par la hausse des impôts sur le résultat et des frais juridiques. Au troisième trimestre de 2021, la hausse s'explique par la progression des résultats d'exploitation, par la variation positive de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et par l'augmentation du profit lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la variation négative de la juste valeur des placements par suite de la vente de titres détenus dans AppDirect Inc. Au quatrième trimestre de 2021, la baisse est attribuable à la diminution des résultats d'exploitation, facteur neutralisé en partie par l'augmentation des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Au premier trimestre de 2022, la diminution est attribuable à une variation négative de la juste valeur des instruments financiers dérivés évalués à la valeur du marché et à une baisse du profit de change, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et le repli des coûts d'acquisition et de restructuration. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2022 traduit la variation positive de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, la variation positive de la juste valeur des instruments financiers dérivés et la hausse des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la comptabilisation d'une perte de change.

Note :

1) Voir la rubrique Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS aux pages 2 et 6.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019
	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2020
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	39 118	35 578	36 356	40 186	39 169	35 947	38 483	39 894
Radio	32 311	29 230	23 960	32 379	25 125	16 346	29 915	41 419
Total des produits	71 429	64 808	60 316	72 565	64 294	52 293	68 398	81 313
Produits par région								
Canada	46 700	41 376	35 594	47 368	39 710	28 057	43 498	57 515
États-Unis	11 485	10 278	10 942	10 693	10 091	10 302	10 236	9 575
Autres pays	13 244	13 154	13 780	14 504	14 493	13 934	14 664	14 223
Total des produits	71 429	64 808	60 316	72 565	64 294	52 293	68 398	81 313
BAIIA ajusté¹⁾	25 587	24 155	23 638	33 993	31 156	25 481	28 217	31 033
BAIIA ajusté DDM¹⁾	107 373	112 942	114 268	118 847	115 887	112 402	118 086	112 276
Bénéfice net (perte nette)	12 075	4 200	12 077	14 118	11 888	7 021	(8 486)	8 089
Bénéfice net (perte nette) par action – de base et dilué(e)	0,17	0,06	0,17	0,19	0,16	0,10	(0,11)	0,11
Bénéfice net ajusté¹⁾	16 323	11 238	11 981	21 054	16 311	13 509	10 095	16 710
Bénéfice net ajusté par action – de base ¹⁾	0,23	0,16	0,17	0,29	0,22	0,18	0,13	0,22
Bénéfice net ajusté par action – dilué ¹⁾	0,23	0,16	0,16	0,29	0,22	0,18	0,13	0,22
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 437	16 337	24 514	16 333	25 406	37 993	14 062	28 833
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	15 362	15 007	13 808	19 645	22 861	18 045	17 974	21 033
Dividende trimestriel	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075

Note :

- 1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 7. Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) représente le BAIIA ajusté du trimestre à l'étude, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement le trimestre à l'étude.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019
	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2020
Bénéfice net (perte nette)	12 075	4 200	12 077	14 118	11 888	7 021	(8 486)	8 089
Charges financières (produits financiers), montant net	(364)	5 253	(7 284)	(1 290)	2 774	4 601	33 463	(4 383)
Variation de la juste valeur des placements	(13)	—	—	2 434	461	892	(1 914)	(4 781)
Impôts	2 874	1 833	4 047	4 900	4 654	2 359	(4 165)	1 897
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 446	2 524	3 082	2 894	2 976	2 701	2 790	2 876
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 298	1 296	1 436	1 399	1 413	1 412	1 426	1 402
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 927	5 627	5 303	5 478	5 188	5 410	5 659	5 494
Rémunération fondée sur des actions	196	164	235	231	219	166	258	238
Charges liées (produits liés) aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 300	2 090	2 028	1 780	1 312	1 316	(1 507)	677
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	848	1 168	2 714	2 049	271	(397)	693	19 524
BAILA ajusté	25 587	24 155	23 638	33 993	31 156	25 481	28 217	31 033
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(1 153)	(4 735)	(3 214)	(1 727)	(4 340)	(3 338)	(10 976)	(4 184)
Impôts	(2 874)	(1 833)	(4 047)	(4 900)	(4 654)	(2 359)	4 165	(1 897)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(2 446)	(2 524)	(3 082)	(2 894)	(2 976)	(2 701)	(2 790)	(2 876)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 298)	(1 296)	(1 436)	(1 399)	(1 413)	(1 412)	(1 426)	(1 402)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	(1 493)	(2 529)	122	(2 019)	(1 462)	(2 162)	(7 095)	(3 964)
Bénéfice net ajusté	16 323	11 238	11 981	21 054	16 311	13 509	10 095	16 710

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019
	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 437	16 337	24 514	16 333	25 406	37 993	14 062	28 833
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 360)	(2 077)	(1 929)	(1 849)	(1 209)	(703)	(2 153)	(1 479)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(305)	(198)	(194)	(649)	(212)	(258)	(463)	(495)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(2 050)	(2 153)	(1 367)	(1 838)	(1 671)	(1 552)	(1 534)	(1 286)
Intérêts payés	(3 234)	(3 891)	(5 142)	(6 312)	(2 912)	(3 687)	(3 819)	(4 150)
Remboursement d'obligations locatives	(1 526)	(1 085)	(1 099)	(1 255)	(1 443)	(1 214)	(1 180)	(1 295)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	2 323	6 805	(344)	15 858	6 530	(11 412)	7 262	(17 702)
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	1 229	101	(3 345)	(2 692)	(1 899)	(725)	5 106	(917)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	848	1 168	2 714	2 049	271	(397)	693	19 524
Flux de trésorerie disponibles ajustés	15 362	15 007	13 808	19 645	22 861	18 045	17 974	21 033

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2021 ET 2020

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		6 mois	
	T2 2022	T2 2021	Cumul 2022	Cumul 2021
Activités d'exploitation	20 437	25 406	36 774	63 399
Activités de financement	(10 905)	(17 801)	(25 442)	(49 400)
Activités d'investissement	(7 473)	(3 092)	(11 897)	(5 605)
Variation nette de la trésorerie	2 059	4 513	(595)	8 394
Trésorerie – à l'ouverture de la période	6 416	6 393	9 040	2 512
Trésorerie – à la clôture de la période	8 475	10 906	8 475	10 906
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	15 362	22 861	30 369	40 906

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 20,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en comparaison de 25,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. La baisse s'explique avant tout par le recul des résultats d'exploitation et la comptabilisation d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie la variation négative moindre des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 36,8 millions de dollars pour le cumul 2022, en comparaison de 63,4 millions de dollars pour le cumul 2021. La baisse s'explique avant tout par la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation, le recul des résultats d'exploitation et la comptabilisation d'une perte de change.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 10,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 17,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2022, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 25,4 millions de dollars, comparativement à 49,4 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces diminutions se rapportent avant tout à la baisse du remboursement des facilités de crédit, contrebalancée en partie par l'augmentation du nombre d'actions rachetées et par le remboursement du solde à payer au titre de l'acquisition de Calm Radio.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 7,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 3,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 11,9 millions de dollars pour le cumul 2022, comparativement à 5,6 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces augmentations s'expliquent principalement par l'acquisition d'une participation minoritaire dans The Singing Machine et par l'acquisition accrue d'immobilisations corporelles.

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au deuxième trimestre de 2022 se sont élevés à 15,4 millions de dollars, comparativement à 22,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés pour le cumul 2022 se sont élevés à 30,4 millions de dollars, comparativement à 40,9 millions de dollars pour le cumul 2021. Ces diminutions sont principalement attribuables à la baisse des résultats d'exploitation et à la hausse des dépenses d'investissement.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le semestre clos le 30 septembre 2021 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2021	31 mars 2021	Variations		Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	64 583	61 114	3 469	▲	Calendrier des paiements par les clients
Immobilisations incorporelles	49 809	41 884	7 925	▲	Ajouts découlant de l'acquisition de Calm Radio, contrebalancés en partie par l'amortissement des immobilisations incorporelles
Goodwill	337 948	337 897	51	▲	Acquisition de Calm Radio
Créditeurs et charges à payer	55 277	53 146	2 131	▲	Calendrier des paiements aux fournisseurs
Autres passifs	55 992	60 027	(4 035)	▼	Paieement d'unités d'actions attribuées en fonction de la performance, diminution de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et remboursement de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition de Marketing Sensorial México, contrebalancés en partie par la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition de Calm Radio.
Facilités de crédit	313 172	303 704	9 468	▲	Se reporter au graphique ci-après
Dette subordonnée	31 791	31 741	50	▲	Amortissement des frais de financement différés

Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. Nous sommes d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de nos facilités de crédit actuelles suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 325,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 67,5 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2023. Le 28 mai 2021, la société a remboursé intégralement, à l'échéance, son emprunt à terme de 20,0 millions de dollars.

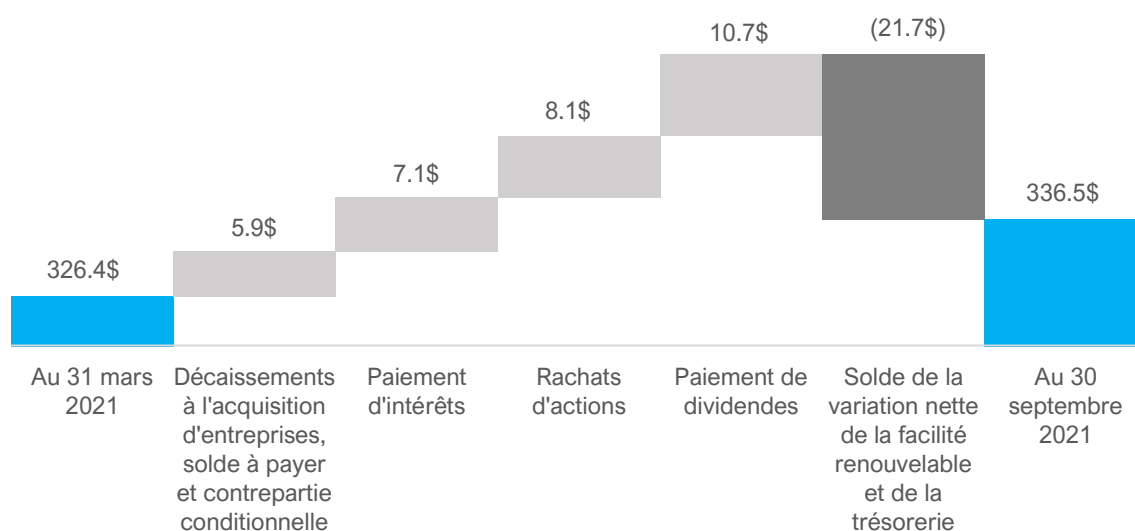
La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % de l'emprunt à terme de 67,5 millions de dollars initialement prélevé. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 25 octobre 2023.

Les facilités de crédit portent intérêt soit a) au taux préférentiel de la banque majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive ou b) au taux des acceptations bancaires majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive. De plus, la société doit payer des commissions d'attente de 0,40 % à 0,63 % fondées sur une clause financière restrictive.

Au 30 septembre 2021, la société disposait de 8,5 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 31,8 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 313,2 millions de dollars, dont une tranche d'environ 78,2 millions de dollars était disponible.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette qui s'est produite au cours du semestre clos le 30 septembre 2021, avec les ratios correspondants :

Variation de la dette nette⁽¹⁾⁽²⁾



	30 septembre 2021	31 mars 2021
(en milliers de dollars canadiens)		
BAIIA ajusté DDM ²⁾	107 373	114 268
Synergies et BAIIA ajusté ²⁾ pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises et de placements dans les entreprises associées qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	1 428	190
Fermetures obligatoires de magasins en raison de la COVID-19 ayant nécessité le report de mises en œuvre et de déploiements	2 492	1 825
BAIIA ajusté pro forma²⁾	111 293	116 283
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾	3,02	2,81

Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

Entre le 2 mai 2017 et le 10 mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo.

En décembre 2020, les opposants et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées par les opposants à des sociétés de gestion collective canadiennes et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d'auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés sont conformes aux attentes des opposants.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2021.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n'y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l'importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2021.

Arrangements hors bilan

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	5 novembre 2021	30 septembre 2021
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	52 260 617	52 765 422
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(26 354)	(25 889)
Actions à droit de vote subalterne variable	384 685	373 780
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	70 560 446	71 054 811
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 471 085	3 471 085

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours du premier semestre de l'exercice 2022, 60 000 options ont été exercées et 367 831 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de 4 ans.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2021. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 2 juin 2021. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2021, aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception et l'efficacité du CIIF de la société au 3 août 2021 ne tenaient pas compte des contrôles et des procédures liés aux activités de Calm Radio. En effet, la société s'est prévaluée de la disposition 3.3 (1)b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Dividende

Le 9 novembre 2021, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2021 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2021.

Dette subordonnée

Le 26 octobre 2021, la société a volontairement effectué des remboursements en capital aux termes de son option de remboursement anticipé de 6,4 millions de dollars. Le solde restant de 25,6 millions de dollars sera exigible à la date d'échéance.

Facilités de crédit

Le 15 octobre 2021, la société a réussi à augmenter et à prolonger ses facilités de crédit existantes, lui permettant d'obtenir des liquidités additionnelles pour ses opérations et ses activités de fusion et acquisition. Ces facilités de crédit de 442,5 millions de dollars sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 67,5 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2026. Les modalités renouvelées permettent l'obtention de crédit supplémentaire pouvant atteindre 100,0 millions de dollars sur demande, sous réserve de conditions prédéterminées. La dette subordonnée préexistante de 32,0 millions de dollars arrivant à échéance en octobre 2023 et les facilités de crédit décrites ci-dessus représentent une flexibilité totale d'un maximum de 574,5 millions de dollars.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.



stingray.com

